

**AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE FOURNISSEUR DE GOODIES POUR LA CAMPAGNE DES CADEAUX D'ENTREPRISE 2027 DU FGDR-UMOA**

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans l'UMOA (FGDR-UMOA) est une institution communautaire, à caractère économique et financier, jouissant de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il a pour mission principale d'assurer la garantie des dépôts des clients des établissements de crédit et des institutions de microfinance.

Dans le cadre de sa politique de communication institutionnelle et de renforcement de ses relations avec ses partenaires, le FGDR-UMOA offre chaque année, en début d'année, des cadeaux d'entreprise à ses établissements adhérents ainsi qu'à ses partenaires institutionnels et stratégiques. Ces cadeaux constituent un vecteur de visibilité pour le Fonds et témoignent de la qualité de ses relations avec son écosystème.

En prévision de la campagne des cadeaux d'entreprise de l'année 2027, le FGDR-UMOA recrute un prestataire capable de fournir divers supports personnalisés, alliant qualité, élégance et représentativité institutionnelle.

Les fournisseurs intéressés sont priés de consulter les termes de référence en pièce jointe et de soumettre leurs offres.

Pour toutes autres informations, contacter le Secrétariat du FGDR-UMOA au 33 889 46 38.

Les offres devront être envoyées par courrier électronique sécurisé à l'adresse **fgd@fgd-umoa.org**, au plus tard **le jeudi 23 juillet 2026 à 16H00**, délai de rigueur, avec en objet de l'email, la mention :

**« OFFRE POUR LA SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE FOURNISSEUR DE GOODIES POUR LA CAMPAGNE DES CADEAUX D'ENTREPRISE 2027 DU FGDR-UMOA »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**PJ : Termes de référence**

**Le Directeur**



**Patricia ANOMA**

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE  
FOURNISSEUR DE GOODIES POUR LA CAMPAGNE DES CADEAUX  
D'ENTREPRISE 2027 DU FGDR-UMOA**

## **I. CONTEXTE**

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans l'UMOA (FGDR-UMOA) est une institution communautaire à caractère économique et financier dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il a pour missions (i) d'assurer la protection des avoirs des clients des établissements de crédit et des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) agréés dans l'Union, (ii) de rembourser les déposants en cas d'indisponibilité de leurs fonds, dans la limite d'un plafond fixé par le Conseil des Ministres, (iii) de financer les mesures de résolution des crises bancaires à la demande du Collège de Résolution de la Commission Bancaire et (iv) de mener des actions, notamment en partenariat avec les autres acteurs concernés, pour promouvoir l'éducation financière dans les États membres de l'Union.

Dans le cadre de sa politique de communication institutionnelle et de renforcement de ses relations avec ses partenaires, le FGDR-UMOA offre chaque année, en début d'année, des cadeaux d'entreprise à ses établissements adhérents ainsi qu'à ses partenaires institutionnels et stratégiques. Ces cadeaux constituent un vecteur de visibilité pour le Fonds et témoignent de la qualité de ses relations avec son écosystème.

En prévision de la campagne des cadeaux d'entreprise de l'année 2027, le FGDR-UMOA recrute un prestataire capable de fournir divers supports personnalisés, alliant qualité, élégance et représentativité institutionnelle.

## **II. OBJET DE LA PRESTATION**

Le FGDR-UMOA lance le présent appel d'offres en vue de sélectionner un prestataire fournisseur de cadeaux d'entreprise pour sa campagne 2027. Les articles à fournir, personnalisés aux couleurs et au logo du Fonds, sont les suivants :

### **1. Coffret Simple**

Composition : un (01) notebook à couverture rigide aux couleurs du Fonds et un (01) stylo de qualité, conditionnés dans un coffret élégant personnalisé aux couleurs du FGDR-UMOA.

### **2. Coffret Premium**

Composition : un (01) notebook à couverture rigide, un (01) stylo de qualité supérieure, un (01) porte-cartes de visite et un (01) porte-clé, conditionnés dans un coffret premium de présentation soignée.

### **3. Coffret VIP**

Composition : un (01) notebook VIP haut de gamme à couverture cuir ou similaire, un (01) stylo prestige, un (01) mug et un (01) sous-tasse assortis, conditionnés dans un coffret VIP de grand standing adapté à une clientèle institutionnelle de haut niveau.

### **4. Calendrier chevalet**

Calendrier de bureau de type chevalet, personnalisé aux couleurs et visuels du FGDR-UMOA pour l'année 2027. Les dimensions, la mise en page et les contenus seront fournis par le Fonds.

## **5. Cartes de vœux**

Cartes de vœux institutionnelles pour la nouvelle année 2027, personnalisées aux couleurs du FGDR-UMOA. Le texte et la maquette graphique seront fournis ou validés par le Fonds avant impression.

Les soumissionnaires devront fournir des maquettes et des échantillons pour chaque article avant toute commande définitive. Les quantités exactes seront communiquées au prestataire retenu lors de la signature du contrat.

## **III. PROFIL DU PRESTATAIRE**

Le prestataire devra justifier des compétences et qualifications suivantes :

- Être une entreprise légalement constituée, spécialisée dans la fabrication, la fourniture et/ou la personnalisation d'objets publicitaires, d'articles de bureau et de goodies ;
- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans la fourniture de goodies ou d'articles promotionnels personnalisés ;
- Avoir réalisé des prestations similaires pour des institutions financières, des organisations internationales ou des entreprises de renom ;
- Disposer d'une capacité de production et de livraison dans les délais impartis ;
- Proposer un catalogue varié d'articles de qualité avec des options de personnalisation aux couleurs du FGDR-UMOA (logo, charte graphique).

## **IV. DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

### **1. Lieu de réalisation des prestations**

Les livraisons devront être effectuées au siège du FGDR-UMOA, sis à Dakar au Boulevard du Général de Gaulle, BP 3159.

### **2. Durée de la mission**

Le délai de livraison de la commande est fixé à quarante-cinq (45) jours à compter de la date de validation des BAT.

### **3. Période de validité des propositions techniques et financières**

La durée de validité des propositions techniques et financières est de trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt. Le prestataire restera engagé par son offre durant toute cette durée.

### **4. Modalités de l'appel d'offres**

La sélection du prestataire fera l'objet d'un appel d'offres local.

#### **4.1. Présentation des offres**

Les agences intéressées doivent soumettre leurs dossiers au plus tard le 23 juillet 2026, à l'adresse électronique suivante : [fgd@fgd-umoa.org](mailto:fgd@fgd-umoa.org)

#### **4.2. Présentation du soumissionnaire**

Les soumissionnaires devront fournir les informations ci-après :

- Présentation générale de l'entreprise (statut juridique, domaine d'activité, capacités de production) ;
- Principales références similaires : pour chaque référence, inclure l'objet de la commande, le client et son adresse, la période de réalisation, le montant et une description des articles fournis ;
- Catalogue des articles proposés avec options de personnalisation ;

#### **4.3. Proposition technique**

La proposition technique devra comporter :

- Une description détaillée des articles proposés pour chaque type de coffret, de calendrier et de carte de vœux ;
- Des maquettes et/ou des échantillons représentatifs de la qualité des produits ;
- Les délais de production et de livraison par article ;
- Les modalités de personnalisation (impression du logo, charte graphique).

#### **4.4. Proposition financière**

L'offre financière doit être exprimée hors toutes taxes en francs CFA. Elle devra préciser le prix unitaire et le prix total par type d'article, sur la base des quantités indicatives communiquées dans la fiche technique du dossier. Elle devra inclure tous les frais de conditionnement et de livraison au siège du Fonds à Dakar.

### **V. Évaluation des propositions**

Une Commission procédera à la vérification de la conformité, à l'évaluation et au classement des propositions reçues. Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Les pièces administratives et financières attestant de la régularité de l'entreprise soumissionnaire ainsi que de sa capacité financière pourront être exigées avant la passation du marché.

L'évaluation des propositions sera conduite en deux (02) phases distinctes :

- L'évaluation des propositions techniques ;
- La comparaison des propositions financières.

#### **5.1. Évaluation des propositions techniques**

L'évaluation des propositions techniques sera faite préalablement à celle des propositions financières. Elle s'appuiera sur les critères suivants :

- L'expérience et les références du prestataire dans la fourniture de goodies, d'articles promotionnels et de cadeaux d'entreprise ;
- La qualité des articles proposés et des maquettes ou échantillons fournis ;
- La capacité logistique et le respect des délais de livraison.

## **5.2. Évaluation des offres financières**

Les propositions financières seront notées sur un total de 100 points. Seules les propositions financières relatives aux propositions techniques qualifiées sont ouvertes. L'offre la moins disante obtiendra la note maximale. Les autres propositions qualifiées auront une note financière NF calculée selon une formule spécifique.

## **5.3. Notation totale**

La note totale de chaque offre sera calculée en additionnant :

- 70 % des points obtenus pour la proposition technique ;
- et 30 % des points obtenus pour la proposition financière.

## **VI. Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura obtenu la note la plus élevée. Les autres soumissionnaires seront classés par ordre décroissant. Dans tous les cas, chacun des soumissionnaires sera informé du sort réservé à son offre.

Le Fonds se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler la procédure de consultation en rejetant toutes les propositions, à tout moment, avant l'attribution du marché. Aucune réclamation ne pourra être faite au Fonds quant à la justification de ses choix lors de l'attribution.

## **VII. Notification**

Le marché sera notifié au soumissionnaire retenu avant l'expiration de la période de validité des offres. Des négociations seront entreprises en vue de parvenir à un accord sur tous les points et signer le cas échéant le contrat y afférent.

## **VIII. Modalités de paiement**

En cas d'attribution du marché, le paiement sera effectué selon un échéancier convenu.

## **IX. Documents à fournir**

Les soumissionnaires devront fournir dans leurs propositions, la copie des documents attestant du statut juridique, du numéro d'immatriculation ainsi que des références bancaires conformément au schéma ci-après :

- Code Banque ;
- Code guichet ;

- Numéro de compte ;
- Clé RIB ;
- IBAN ;
- Code SWIFT.

Ils devront en outre communiquer le(s) nom(s) et prénom(s) du mandataire légal ainsi que la fonction qu'il occupe dans la société, s'il y a lieu.

## **X. Confidentialité**

Dans le cadre de la présente mission, chaque partie s'engage à préserver le caractère confidentiel de toute information communiquée comme telle. Ainsi, le prestataire est tenu notamment :

- De garder confidentiels tous documents et informations de quelque nature qu'ils soient, qui lui sont communiqués par le Fonds ou dont il a eu connaissance dans le cadre de l'exécution de ses prestations ;
- De n'utiliser ces documents et informations qu'aux seules fins d'exécuter le marché. En conséquence, même après la cessation du contrat, le prestataire ne peut les communiquer à des tiers sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite du Fonds ;
- De prendre les dispositions nécessaires auprès des membres de son personnel pour prévenir et éviter leur divulgation à des tiers ;
- De restituer sans délai, à la demande du Fonds, les documents, données et autres informations jugées confidentielles.

## **XI. Régime fiscal**

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) en date du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO annexé audit Traité et 8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO, la Décision N°CM/UMOA/017/09/2012 portant autorisation de la BCEAO à créer un Fonds de Garantie des Dépôts dans l'UMOA et la Décision N°088-03-2014 portant création du Fonds de Garantie des Dépôts dans l'UMOA, le contrat bénéficiera du régime de l'exonération de tous les impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les États membres de l'UMOA.

## **XII. Litiges et contestations**

12.1. Tout litige sera réglé à l'amiable. À défaut de règlement à l'amiable, tout différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un (01) arbitre ad hoc désigné par la CCJA.

12.2. L'arbitrage se déroulera en langue française à Dakar au Sénégal, et selon le droit sénégalais.

12.3. Les frais de l'arbitrage sont à la charge de la partie succombante.

### **XIII. Informations complémentaires**

13.1. Pour toute demande d'éclaircissement, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Fonds par courriel, au moins cinq (05) jours avant la date limite de remise des offres, à l'adresse: [fgd@fgd-umoa.org](mailto:fgd@fgd-umoa.org). Toute demande de renseignements parvenue au-delà de ce délai ne sera pas prise en compte.

13.2. Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront systématiquement mises en ligne sur le site internet du Fonds à l'adresse [www.fgd-umoa.org](http://www.fgd-umoa.org). À ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement ce site.

## ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE SOUMISSION

(lieu et date)

À l'attention de :

**MADAME LE DIRECTEUR DU FGDR-UMOA**

BP 3159 DAKAR

**BCEAO / DIRECTION NATIONALE POUR LE SÉNÉGAL**

**Objet :** Sélection d'un prestataire fournisseur de supports pour la campagne des cadeaux d'entreprise 2027 du FGDR-UMOA.

Nous, soussignés,

.....  
soumettons par la présente, une offre pour la sélection d'un prestataire fournisseur de supports, pour la campagne des cadeaux d'entreprise 2027 du FGDR-UMOA.

Nous déclarons que toutes les informations et affirmations contenues dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant des négociations du marché, nous nous engageons, si notre offre est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire : .....

Signature et cachet : .....